

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2646

AVIS PUBLIC est donné que le 1^{er} octobre 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2646 intitulé :

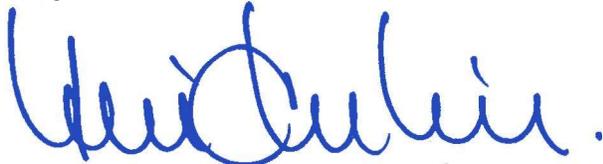
« Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 2223 afin d'établir des dispositions particulières applicables à la zone H-01-54 pour l'usage « Maison pour personnes retraitées autonomes (1543) » et visant l'immeuble du 3215, boulevard des Érables »

AVIS PUBLIC est aussi donné que le conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a approuvé ce règlement le 8 octobre 2025 et qu'un certificat de conformité a été émis le 9 octobre 2025, date de l'entrée en vigueur de ce règlement.

AVIS PUBLIC est enfin donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy situé au 71, rue Charlotte, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 10^e jour d'octobre 2025.

Le greffier,



René Chevalier